

## CONTRE LES AMNÉSIES DICTÉES PAR LES INTÉRÊTS DES ÉTATS

Novembre 1995

### Crimes de guerre japonais et mémoire populaire

**VICTIMES UNE SECONDE FOIS ? LES ÉTATS, AU NOM DES INTÉRÊTS DU JOUR, MANIPULENT VOLONTIERS LES ANNIVERSAIRES, FUSSENT-ILS CEUX DE TRAGÉDIES. LES MÉMOIRES VEILLENT POURTANT, QUI FINISSENT PAR MINER L'ORDRE ÉTABLI. C'EST AINSI QUE, PLUS DE CINQUANTE ANS APRÈS LES CRIMES COMMIS À NANKIN PAR L'ARMÉE IMPÉRIALE NIPPONE, DES MILITANTS JAPONAIS ET SURTOUT CHINOIS BRISENT LA LOI NON ÉCRITE DU SILENCE, QUITTE À SERVIR SANS LE VOULOIR LA TACTIQUE DE TEL OU TEL CLAN...**

PAR ANTOINE HALFF \*

Dans *Au nom de l'empereur*, le documentaire de la cinéaste sino-américaine Christine Choi sur le "viol" de Nankin, les soldats de l'armée impériale nippone défilent au son de mélodies hassidiques. Nankin, fait observer Tan Dun, l'auteur de la musique du film, est la "Shoah" des Chinois ; pourquoi s'étonner que s'y fasse entendre la musique des victimes d'Auschwitz ?

En cette année où se fête le cinquantenaire de la capitulation japonaise, *Au nom de l'empereur* n'est qu'un signe parmi d'autres de la volonté croissante, dans la diaspora chinoise, de rappeler au monde les crimes de l'armée japonaise et de faire accorder aux victimes de l'impérialisme nippon une place comparable à celle que l'on réservait jusqu'ici au martyrologe du siècle, aux victimes du nazisme. On doit aussi à Tan Dun la musique de *Nanjing 1937*, du cinéaste chinois Wu Ziniu, lauréat du Festival de Berlin, sorti à Pékin pour l'anniversaire de la fin de la guerre (1). Financée par des capitaux taïwanais (fournis par la Long Xiang Film Co., avec aussi l'appui de capitaux de Hongkong), et interprétée par des vedettes de Taïwan et du Japon (2), cette rare coproduction, dit le compositeur, "se veut La Liste de Schindler chinoise".

A Hongkong également, hommage est rendu aux victimes de Nankin avec la sortie du second volet de *Soleil noir*, la sanglante trilogie du cinéaste Mou Tun-fei, dont la première partie avait été consacrée à l'Unité 731 (qui fit des recherches en Mandchourie sur la guerre bactériologique). A Nankin enfin, les autorités locales ont produit leur propre documentaire, alternant images d'archives et entretiens avec des rescapés...

Quel contraste entre ce réveil en fanfare des démons de la guerre sino-japonaise et l'oubli officiel dans lequel les autorités de Tokyo comme de Pékin les avaient si longtemps tenus. Chez l'un et l'autre des anciens belligérants, ce n'est pas seulement le terrain de la mémoire nationale que la guerre a reconquis. Si les apôtres chinois des martyrs du conflit s'adressent ouvertement à l'opinion internationale, les excuses du Japon à ses victimes d'hier, présentées par le premier ministre le 15 août 1995, étaient clairement orchestrées pour être notamment entendues dans les pays qui pourront avoir à décider du rôle futur du Japon aux Nations unies et dans d'autres instances internationales (3).

Au Japon comme en Chine pourtant, le renouveau d'intérêt pour la guerre constitue d'abord une victoire de l'opinion sur la classe politique. Il aura fallu la mort de l'empereur Hirohito, puis la défaite électorale du Parti libéral-démocrate (PLD), pour

que le chef du gouvernement puisse enfin présenter les excuses de Tokyo à ses voisins asiatiques. Mais le monarque, au nom duquel avaient été commis les crimes de l'armée nipponne, n'avait pu s'y résoudre. Et, quelques semaines avant le geste du premier ministre, les révisionnistes du PLD étaient parvenus à empêcher que la Diète fasse amende honorable.

Dès 1993, pourtant, un sondage de l'*Asahi Shimbun* avait montré qu'une majorité de l'opinion approuvait les excuses, certes plus timides et ambiguës, présentées par le premier ministre Morihiro Hosokawa lors de son voyage en Chine, et que plus de la moitié des Japonais souhaitaient que leur pays fit davantage pour réparer ses crimes de guerre. Cette année encore, les excuses de M. Tomiichi Murayama furent si bien accueillies dans l'opinion que plus d'un politologue crut y voir quelque manœuvre démagogique de la part d'un dirigeant en perte de vitesse. Selon un sondage de l'*Asian Wall Street Journal*, publié le 3 mai 1995, 61 % des Japonais estimaient au printemps dernier que leur pays n'avait pas suffisamment assumé sa responsabilité dans la guerre. Les Etats-Unis n'étaient pas si sévères à l'égard de leur allié nippon. Seuls 53 % des Américains interrogés partageaient ce point de vue.

### **Visage des victimes**

EN rupture avec la fin de non-recevoir longtemps opposée par la classe dirigeante, les excuses du gouvernement japonais restent en retrait par rapport à une large fraction de l'opinion. Offrir des réparations, et pas seulement des excuses : c'est seulement à ce prix, écrivait dernièrement le Prix Nobel de littérature Kenzaburo Oe, que le Japon pourra prendre sa place dans l'Asie de demain (4). *"La majorité des Japonais qui ont la conscience tranquille y sont favorables, ajoutait-il, seule une coalition de partis conservateurs, de bureaucrates et d'hommes d'affaires s'y oppose."*

Hier encore anonymes, abstraites, ces victimes ont aujourd'hui un visage. Depuis quelques années défilent à Tokyo des rescapés - Chinois, Coréens, Philippins, Indonésiens, mais aussi Occidentaux et notamment Britanniques - dont la présence accusatrice hante la conscience nationale et les écrans de télévision. Le 15 août dernier, au terme d'une conférence de deux jours, une quarantaine d'anciennes victimes - Coréennes, Indonésiennes et Philippines qui furent contraintes de se prostituer, rescapés chinois des camps de travail nippons - serraient la main du premier ministre et de Mme Doi, la présidente de l'Assemblée. Deux jours plus tôt, un éditorial de l'influent *Asahi Shimbun* avait recommandé que le Japon leur accorde satisfaction. *"L'opinion publique a montré qu'une majorité de Japonais est favorable à ce qu'une loi accorde aux victimes de crimes de guerre des compensations"*, dit l'un des participants à la réunion, M. John H. Kim, avocat new-yorkais d'un groupe de Coréennes.

Paradoxalement, ces rescapés ont plus de facilité de se faire entendre au Japon qu'en Chine. Certes le pouvoir de Pékin et plus encore les autorités régionales, notamment dans les provinces du Nord, témoignent d'une tolérance nouvelle à l'égard de ceux, de plus en plus nombreux, qui cherchent à perpétuer la mémoire des victimes de la guerre ou à obtenir du Japon des réparations. A Nankin même, le petit musée consacré au conflit, relégué aux confins de la ville et longtemps dédaigné du pouvoir, doit être agrandi. En décembre 1994, les autorités locales y commémorèrent le "viol" de Nankin pour son cinquante-septième anniversaire avec une pompe inhabituelle. De manière plus significative encore, le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Qien Qichen, a soutenu les efforts de particuliers en vue d'obtenir des compensations du Japon. Tout en rappelant que la Chine a renoncé à des réparations à titre national, M. Qien, répondant à une question de Mme Liu Caipin, député de Taïwan au Conseil national du peuple, soulignait que la Chine ne saurait empêcher ses ressortissants de faire valoir leur droit personnel à des compensations.

Mais sans pouvoir l'avouer, le gouvernement paraît aussi gêné par un mouvement dont la croissance et l'existence même sont un défi implicite à l'autorité centrale du parti. A l'approche de la conférence de septembre de l'ONU sur la femme et du forum

parallèle des institutions non gouvernementales, Pékin avait interdit aux déléguées chinoises d'évoquer la question des prostituées forcées. Le 7 août 1995, la police a dispersé une conférence de presse organisée par des militants chinois qui avaient déposé au Japon des demandes de réparations (5). M. Tong Zeng, jeune légiste devenu au cours des dernières années le principal porte-parole de centaines de milliers de victimes chinoises, est détenu par la police, interdit de communication avec les médias ; on lui a confisqué son passeport (6) ; il a été éloigné de Pékin pendant la conférence des Nations unies, à laquelle il avait pourtant été officiellement délégué (7). Par ailleurs, sans interdire le film de Wu Ziniu, l'un des fleurons de la "cinquième génération" de réalisateurs chinois (8), le gouvernement lui avait refusé son concours financier.

De quoi Pékin a-t-il donc peur ? D'abord, remarque un militant chinois de New York, du caractère international du mouvement en faveur des victimes de guerre et des liens de ses militants de Chine avec ceux de la diaspora. En butte à la résistance de leur propre gouvernement, les apôtres chinois des martyrs de la guerre bénéficient à l'étranger de ressources financières et techniques. M. Ignatius Ding, secrétaire général de l'Alliance pour préserver la vérité sur la guerre sino-japonaise de Cupertino, dans la Silicon Valley californienne, qui accueillit M. Zeng lors d'un voyage que Pékin lui laissa entreprendre aux États-Unis, nous disait récemment avoir réuni en quelques semaines plus d'un demi-million de dollars au profit de "la cause". M. Zeng a aussi ses partisans sur la côte est des États-Unis, et jusque sur Internet : un groupe d'historiens de Hongkong a installé un "site" consacré à Nankin sur le réseau.

Pékin a cherché à freiner cette entente internationale. Christine Choi, la réalisatrice d'*Au nom de l'empereur*, a recueilli à Tokyo le témoignage d'anciens criminels de guerre japonais, mais non celui de leurs victimes à Nankin. Un New-Yorkais, membre de l'Alliance pour la mémoire des victimes du massacre de Nankin, qui a financé son film, a été refoulé plusieurs fois à la frontière, alors même qu'il était porteur d'un passeport chinois.

Pékin tend aussi à voir, dans ces agitateurs, autant d'obstacles potentiels au maintien de ses bonnes relations avec le Japon - et autant d'éléments subversifs sur le plan intérieur. Il existe de fait des liens entre les partisans de la démocratie et ces particuliers qui ont cherché à arracher à Pékin le monopole de la mémoire de la guerre. Ainsi M. Ding est-il un des proches de l'ancien dissident Harry Wu (désormais américain), et il a, en 1989, organisé un comité de soutien aux étudiants de la place Tiananmen. Tout dernièrement, à Xian, trois intellectuels, MM. Yang Hui, Wu Zhen et Lin Mu, ont signé une pétition critiquant Pékin pour avoir renoncé à exiger du Japon des réparations ; or ils avaient aussi appuyé en mai dernier un texte en faveur des militants de Tiananmen.

Mais si ces gardiens de la mémoire de la guerre prennent à rebours la ligne du parti, leur cause est bien faite pour séduire l'armée, et pour attiser la poussée nationaliste d'une Chine dont le communisme a cessé d'être le ciment idéologique. Cette militarisation croissante du régime explique la tolérance croissante de Pékin à l'égard du mouvement en faveur de réparations, remarque M. Ding, selon lequel les autorités ont parfois utilisé ces souvenirs de la guerre pour tenter d'arracher au Japon des concessions économiques.

Mais l'aide économique du Japon à la Chine, ajoute-t-il, ne saurait donner satisfaction aux victimes. Dans le contexte d'incertitude créé par la crise de succession qu'entraînera la disparition de M. Deng Xiaoping, la persistance d'un contentieux sino-japonais lié à la guerre est un facteur d'instabilité que des factions bellicistes pourraient chercher à exploiter. En accordant des réparations à ses victimes d'hier, ajoute M. Ding, le Japon ferait plus que réparer une longue injustice ; il contribuerait aussi à désamorcer une crise potentielle en Asie-Pacifique.

**ANTOINE HALFF**

\* Journaliste

- (1) Le tournage avait commencé le 13 décembre 1994, jour anniversaire du début du "viol" de Nankin.
- (2) Chin Han dans le principal rôle masculin, et la vedette japonaise Kuûiko Akiyoshi dans le rôle féminin. Le film relate les tribulations - fictives - d'un médecin chinois et de sa femme japonaise au début du conflit. Tous deux périssent aux mains des troupes nippones lors du sac de Nankin.
- (3) L'ancien président allemand Richard von Weizsaecker, entre autres, avait encouragé Tokyo à prendre cette mesure.
- (4) Kenzaburo Oe, "Denying History Disables Japan", *The New York Times Magazine*, 2 juillet 1995.
- (5) Les plaignants réclamaient 20 millions de yens par personne.
- (6) Afin qu'il ne puisse se rendre au Japon pour y engager des poursuites au nom des victimes chinoises ; cf. *Financial Times*, 14 août 1995. M. Tong Zeng, qui dit avoir réuni les signatures de plus de 800 000 victimes de crimes de guerre japonais, a pu cependant voyager aux Etats-Unis, où il a été l'hôte de groupes de militants.
- (7) Associated Press, 7 août 1995. En mars dernier, M. Tong Zeng s'était vu interdire de parler à des députés (Cf. *South China Morning Post*, Hongkong, 3 mars 1995). Le Parlement chinois ignore la pétition que lui adressent, chaque année, des dizaines de milliers de rescapés de la guerre qui demandent à inscrire à l'ordre du jour la question des réparations. Les autorités découragent les rescapés de Nankin de témoigner. Cf. Antoine Halff, "La mémoire retrouvée des crimes de Nankin", *Le Monde diplomatique*, août 1991.
- (8) Avec Chen Kaige, Zhang Yimou et Tian Zhuangzhuang. Son film *La Cloche du soir*, également consacré à la guerre sino-japonaise, a reçu un prix spécial du jury au Festival de Berlin en 1990. Un autre de ses films, *L'Arbre aux colombes*, a été interdit.

Mots-clés

- **Chine**
- **Japon**
- **Histoire**

Dans une autre langue :

- **Die Kriegsoffer von Nanking wollen nicht mehr schweigen**

LE MONDE DIPLOMATIQUE

---

Tous droits Réservés © 2008 Le Monde diplomatique.